

gasin s'instale et voilà notre jeune homme lancé dans les affaires.

Cependant le nouveau marchand ne manque pas tous les dimanches d'aller se distraire. Les habitudes qu'il a contractées lorsqu'il était commis sont plus vivaces que jamais. Aujourd'hui qu'il est dans les affaires, il peut bien se donner un peu plus de jouissance. On fera même une partie de pêche pendant la semaine ; les commis veilleront à la besogne. Ceux-ci, privés de surveillance, tiendront à son égard la même conduite qu'il a tenue envers son patron. Les affaires languiront, les comptes des fournisseurs ne seront plus payés régulièrement. Les créanciers, après avoir renouvelé ses billets plusieurs fois, finiront par s'impatienter, s'informeront de sa conduite, et lorsqu'ils apprendront qu'il passe plus de temps aux amusements qu'aux affaires, ils le mettront en faillite, et les propriétés du papa seront vendues sans pitié et à vil prix.

Voilà, mes bons cultivateurs, la position que vous faites à vos enfants et celle que vous vous faites à vous mêmes en les envoyant étudier dans les villes pour en faire des hommes de profession ou des marchands.

PARTIE PRATIQUE

I

PREMIÈRE EXCEPTION

(No. 29 de nos éléments de Grammaire.)

L'élève mettra le devoir suivant au pluriel.

Le fils de la veuve.—Le puits de la ferme.—Le croquis du peintre.—Le lambris de la maison.—La brebis du pasteur.—Le discours du maire.—Le foin du faucheur.—Le jonc du marais.—La croix du clocher.—Le gaz dans la maison.—Le secours de l'affligé.—Le concours de l'élève.—Le chapelet du religieux.—Le

nez de la priseuse.—Le commis du magasin.—Le tamis du pâtissier.—Le succès de l'entreprise.—Le procès du plaideur.—Le progrès de l'élève.—Le congrès de l'État.—Le cours du fleuve.—Le mets de la table.—Le crucifix de l'autel.—Le logis de la famille.—Le patois du paysan.—La voix du chanteur.—Le tour de l'ouvrier.—Le prix de la viande.

MODÈLE.—*Les fils des veuves, — Les puits des fermes, etc.*

DICTÉE

II

LE MOBILIER CLASSIQUE D'UN ÉCOLIER

Outre ses livres pour lire et étudier ses leçons, le jeune écolier a encore besoin de cahiers, de plumes et d'encre pour écrire ses devoirs, d'un crayon, d'une règle pour tracer ses lignes, d'un buvard pour sécher l'écriture. S'il dessine, il lui faut de plus une boîte de compas, une règle plate, un té, même une équerre et un morceau de gomme élastique, et, ce qui lui plait quelquefois trop, des couleurs et des pinceaux, pour enluminer ses dessins. Il doit ranger avec ordre tous ces objets dans sa case ou son pupitre.

Explication des mots

ÉPLICATION.—*Mobilier*, ensemble de meubles ; rapprocher *mobile*, ce que l'on peut mouvoir ; on appelle *meuble*, en terme de droit, toutes les choses que l'on possède et qui sont de nature à pouvoir se transporter d'un lieu à un autre sans détérioration, par opposition à *immeuble*, ce qui ne se peut déplacer. Les principaux biens meubles sont les objets qui servent à garnir, à orner une maison sans faire corps avec la maison elle-même ; de là, l'usage le plus général du mot. — *Classique* : qui est de la classe, qui appartient à la classe. — *Plume* : remarquez que l'emploi de ce mot désignant l'objet dont on se sert pour tremper dans l'encre et écrire vient de ce qu'on se servait autrefois ex-